

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE
DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF DE
L'HÉRAULT**



M.V.A/Maison Daniel Cordier
2, Rue Jeanne Jugan – Boîte n° 103
34500 – BEZIERS
email : ffmjsea.herault@gmail.com
Siret n° 447 805 342 00030

Béziers le 2 avril 2025

PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 1 AVRIL 2025

Le mardi 1^{er} avril 2025 à 18h30 les membres du comité départemental des médaillés, de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif se sont réunis à la salle des sports Henri FERRARI de FRONTIGNAN sur convocation du président.

Présents :

BEIGBEDER C	CANTAGRILL JL	CASANOVA D	COMBES JP
FIZE JB	GIRAUD A	LECOU C	LOZE H
MONTAGNÉ M	MORATA M	NOIROT JC	SOUTADÉ C
TUGAS G			

Absents excusés :

AGUGLIARO M BALSAN C (président d'honneur) ROUQUAND C

Absents :

ADGE J	COTTIGNIES M	FERNANDES DA SILVA A
TOULZA J	TORRE M (vice président d'honneur)	

Invité :

MONTAGNÉ C

Le président remercie C SOUTADÉ pour l'accueil de la réunion à FRONTIGNAN.

Le président ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

- approbation du compte rendu de la réunion du 4 février 2025 à BEZIERS
- ajouts éventuels au présent ordre du jour
- communication du président
- communication du secrétaire général
- point sur les adhérents
- compte rendu de l'AG électorale du comité régional
- compte rendu du congrès national
- lancement des challenges de notre comité
- point sur la situation financière
- point sur les partenaires/sponsors
- présentation de l'organigramme et des missions
- réseaux sociaux et site internet
- lancement de la communication presse
- prochains rendez-vous
- Questions diverses

Approbation du compte rendu du 2 février 2025 :

Vote : Adopté en tenant compte des quelques corrections à apporter

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE
DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF DE
L'HÉRAULT**



M.V.A/Maison Daniel Cordier
2, Rue Jeanne Jugan – Boîte n° 103
34500 – BEZIERS
email : ffmjsea.herault@gmail.com
Siret n° 447 805 342 00030

Communication du président :

- A assisté au congrès fédéral et ce point sera évoqué plus précisément dans un second temps selon l'ordre du jour
- Qu'il souhaite être informé préalablement à toute communication, publication, remise de médaille, invitation à 1 réunion, participation à une visioconférence....ainsi que de mettre en copie le secrétaire général
-

Communication du secrétaire général :

- Pas de point particulier depuis l'envoi de l'OJ
- Dans un souci d'organisation demande aux élus et membre associé présents de bien vouloir faire un retour sur les présences ou pas aux réunions

Point sur les adhérents :

Le trésorier indique :

- Que l'an dernier il y avait 166 licenciés
- Qu'à ce jour 95 cotisations sont réglées
- Qu'il reste encore beaucoup de relances à faire
- Que quelques dons ont été effectués
- Que le 1^{er} envoi à la fédération a été fait dimanche avec un règlement d'environ 900 euros
- Un état des licenciés à relancer sera adressé aux élus pour des relances par secteur ou connaissance

Point sur les partenaires :

Le président demande de faire un point sur les partenaires qui sont au moins au nombre de 3 puisque mentionnés dans la lettre du comité départemental et de voir où en sont les paiements 2024 et 2025 pour :

- Restaurant la pyramide
- Meubles TUGAS
- Centrakor

Point sur les médailles :

C LECOUC fait un point :

- Bronze :
 - o la semaine dernière il ne manquait qu'un dossier
 - o la commission devant statuer sur les dossiers devrait avoir lieu prochainement
 - o parité : pas d'information, attention si ce n'est pas le cas on peut perdre des possibilités
- Or et argent : les dossiers en instance ne seront pas retenus avant 2026/2027
- Or : 3 médailles maximum par an
- Casier judiciaire : nous ne pouvons y avoir accès et des dossiers peuvent être présentés et être non recevables

H LOZE demande où en est la demande de médaille faite par son employeur : dans ce cas c'est directement le ministère de l'intérieur qui assure la gestion du dossier, cela ne passe pas par le comité.

JL CANTAGRILL demande si le dossier de S GONZALES a été bien réceptionné et s'il sera retenu, en effet le parcours bénévole de ce dernier peut être porteur, être une vitrine pour le CD : le président va se renseigner auprès de M AGUGLIARO

Le président indique que la répartition idéale des médailles pour la fédération serait :

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF DE L'HÉRAULT



M.V.A/Maison Daniel Cordier
2, Rue Jeanne Jugan – Boîte n° 103
34500 – BEZIERS
email : ffmjsea.herault@gmail.com
Siret n° 447 805 342 00030

- 50% sportifs
- 35% jeunesse
- 15% engagement associatif

Compte rendu de l'assemblée générale élective de la région :

Le compte rendu de l'assemblée générale susvisée a été adressé par mail à l'ensemble des élus.

Ces derniers n'ont pas de question particulière.

Le président indique que :

- Aucun élu du CD34 n'a postulé à la région
- Qu'afin qu'il y ait tout de même une représentation départementale il s'est proposé pour la mission de vérificateur aux comptes

C LECOUC indique que M AGUGLIARO a été conviée à un comité directeur de la ligue et que les points suivants ont été abordés :

- point sur les médailles
- les récipiendaires présentés par la région auront une remise de médaille dans leur département respectif
- qu'il faut adresser plus de demandes de médailles
- que pour l'Hérault les médailles octroyées sont à 55 % pour des sportifs

Il est demandé s'il ne s'agit pas plutôt d'une réunion de la commission « médailles » en effet depuis les élections du mois de mars M AGUGLIARO n'est plus au comité directeur.

- Le président rappelle que les représentants du comité auprès de la région pour :
 - les assemblées générales sont :
 - Le président
 - Le secrétaire général
 - Le trésorier
 - le vice président D CASANOVA
 - le conseil d'administration sont :
 - le président
 - le secrétaire général
 - le trésorier en tant que suppléant

congré fédéral :

Le président évoque les points à retenir :

- rajeunir les élus et licenciés
- cotisation fédérale : pas de changement
- cotisation des CD :
 - moyenne 25 euros
 - gratuité dans certains cas :
 - 1^{ère} année pour les jeunes
 - Réduction pour les jeunes
 - ...
 - Beaucoup sont obligés de faire des relances d'encaissement
- Point fait sur les médailles départementales
- Possibilité de faire des demandes de médailles auprès des députés

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF DE L'HÉRAULT



M.V.A/Maison Daniel Cordier
2, Rue Jeanne Jugan – Boîte n° 103
34500 – BEZIERS
email : ffmjsea.herault@gmail.com
Siret n° 447 805 342 00030

- Débat sur la pertinence de prévoir pour les AG électives la mise en place d'un scrutin de liste ou pas et si oui de modifier les statuts
- Proposition d'acquérir un logiciel comptabilité pour un montant de 65 euros/an
- ANS :
 - o Ne pas hésiter à faire des dossiers
 - o Lettre de cadrage non reçue
 - o Mettre à jour les bilans N-1
- Remise des médailles : différentes façons de faire soit
 - o En préfecture
 - o Lors d'une cérémonie du CD
 - o Sur « place » : **Dans ce cas et concernant le CD le président G TUGAS souhaite en être informé ainsi que le secrétaire général**
- Déménagement du ministère des sports à GENTILLY, la fédération aura un bureau dans les nouveaux locaux
- Finances fédérales : résultat positif
- Adhérents : baisse de 2%
- Cotisations fédérales :
 - o 11 euros : licenciés
 - o 6 euros : affiliés
 - o 5 euros : abonnement à la revue
- Congrès 2026 : il aura lieu à CHATELAILLON

Lancement des challenges du comité :

- A reconduire
- Quelles actions à mettre en place pour rajeunir les adhérents
- Proposition de JP COMBES à faire en test :
 - o Reconnaissance des arbitres/dirigeants/bénévoles par secteur comme l'action menée sur Lodève avec une remise de diplôme par le comité en juin 2025.
 - o A créé un document simplifié qui sera adressé aux élus prochainement
 - o Critères :
 - 2 ans de licences + année en cours
 - Mixité
 - Tranches d'âge :
 - 16/18 ans
 - 18/25 ans
 - o Elargir les propositions de la base
 - o Passer par l'AMF pour les envois dans les collectivités

Point sur les partenaires et sponsors :

- Point reporté
- S'interroger sur comment toucher les partenaires :
 - o Création d'une plaquette

Communication : cf PP

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF DE L'HÉRAULT



M.V.A/Maison Daniel Cordier
2, Rue Jeanne Jugan – Boîte n° 103
34500 – BEZIERS
email : ffmjsea.herault@gmail.com
Siret n° 447 805 342 00030

C SOUTADÉ projette et présente les différents documents qu'il a créé : ils seront adressés aux élus demain

Proposition d'une charte graphique

Interrogation :

- Peut-on utiliser et modifier le logo de la fédération
 - Il est demandé par les élus de faire 3 propositions de logo

18h42 : arrivée de C BEIGBEIDER

Site internet :

Le débat commence sur le fait qu'il y ait nécessité ou pas à sa création :

- Il apparaît qu'il y a pertinence à en créer un : vote favorable à l'unanimité
- Ne pas le faire dans l'urgence
- S'appuyer sur les compétences professionnelles d'A GIRAUD et prévoir une réunion en visio avec ce dernier, C SOUTADÉ et C MONTAGNÉ

Il serait complémentaire aux réseaux sociaux : facebook, instagram et linkedin

Communication presse : reporté

- Ne peut être lancé que si des informations parviennent à A GIRAUD

Prochains rendez-vous :

- 17 juin 2025 : comité directeur à Béziers

Questions/informations diverses :

- Il est indiqué que nos statuts prévoient non pas 1 mais 2 vérificateurs aux comptes. A été validé la candidature de P MOISSONNIER, trésorier du CD34 de rugby. Il est demandé aux élus de réfléchir à une seconde proposition
- Prix national du fairplay :
 - 3 catégories :
 - Acte de fairplay
 - Carrière fairplay
 - Promotion du fairplay
 - 3 prix :
 - Prix national du fairplay
 - Diplôme d'honneur
 - Lettre de félicitation
 - Il est demandé aux élus de faire des propositions de candidats
- Abandon de frais :
 - Le trésorier va envoyer un état à compléter dès que l'indemnité kilométrique sera connue. C'est après cet enregistrement que le cerfa peut être octroyé
- Drapeau pour le comité :
 - Lors du congrès le président a constaté que beaucoup de CD (environ 70%) avaient leur propre drapeau et interroge les élus sur la pertinence d'en posséder un
 - Pas d'opposition sur le principe par les membres présents

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE
DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF DE
L'HÉRAULT**



M.V.A/Maison Daniel Cordier
2, Rue Jeanne Jugan – Boîte n° 103
34500 – BEZIERS
email : ffmjsea.herault@gmail.com
Siret n° 447 805 342 00030

- Le coût estimé est de 1 000 euros
- G TUGAS a reçu pour information les devis et modèles commandés par le CD08
- Une demande de subvention est en cours auprès du département, attendre le retour avant d'aborder à nouveau le dossier
- Lettre du comité :
 - Edito sur le congrès fait par le président
 - Edition pour mai 2025
- Centre de formation des élus : JL CANTAGRILL se propose à l'occasion de la prochaine réunion de faire passer un message via un flyer : validé
- Membres d'honneur : C LECOUC demande à ce que soit rajouté :
 - J CALVIAC qui l'était précédemment
 - J CATARINA en tant que vice président d'honneur
 - Adopté
- OMS de Béziers : C LECOUC indique que le comité adhère à l'OMS depuis 4 ans et si l'adhésion sera reconduite, le montant de la cotisation est de 22 euros/an
 - adopté

Le président rappelle une dernière fois qu'il soit informé de la vie du comité : remise de médailles, dossiers médailles, informations diverses...et que soit mis aussi en copie le secrétaire général.

L'ordre du jour étant épuisé le Président clôture la séance à 20h25.

Le Président

Le secrétaire général

Gérard TUGAS

Myriam MONTAGNÉ